

## Delphine Rouilleault rejoint la Cnam en qualité de directrice de cabinet auprès de Nicolas Revel, directeur général



Delphine Rouilleault, 38 ans, rejoindra le 3 septembre 2018 la Caisse nationale de l'Assurance Maladie en qualité de directrice de cabinet de Nicolas Revel, directeur général. Elle succède ainsi à Delphine Champetier qui est devenue directrice de l'offre de soins au sein de la caisse nationale en mai dernier.

Delphine Rouilleault occupait précédemment la fonction de conseillère référendaire à la Cour des comptes, institution qu'elle a rejointe en tant qu'auditrice en 2015, à sa sortie de l'ENA (promotion Jean de la Fontaine).

A ce titre, elle a notamment contribué à l'élaboration du rapport sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale (RALFSS) pour 2016 et 2017, à plusieurs enquêtes portant sur la gouvernance des données de santé, du virage ambulatoire et de la politique du médicament, et à une mission pour le gouvernement portant sur la rénovation des relations financières entre l'Etat et la Sécurité sociale.

Delphine Rouilleault est également rapporteure auprès du Comité de suivi des retraites depuis 2015 et rapporteure auprès du Comité de prospective de la Commission de régulation de l'énergie depuis 2017.

Diplômée de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC), elle a démarré sa carrière en 2005 en tant que consultante en diagnostic économique et social chez Syndex, dans le secteur Chimie-Pharmacie, auprès de comités d'entreprise.

*Photo en pièce jointe de ce mail*

### **A propos de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie (Cnam)**

Etablissement public national à caractère administratif, sous la double tutelle du ministère des Solidarités et de la Santé (chargé de la Sécurité sociale) et du ministère de l'Action et des Comptes publics, la Caisse nationale de l'Assurance Maladie (Cnam) gère, au niveau national, les branches Maladie et Accidents du travail / Maladies professionnelles du régime général de Sécurité sociale.

Avec plus de 2 200 salariés, elle constitue la tête de pont opérationnelle du régime d'assurance maladie obligatoire en France. Elle pilote, coordonne, conseille et appuie l'action des organismes locaux qui composent son réseau (CPAM, DRSM, Ugecam, Carsat, CGSS...). Elle mène les négociations avec les professionnels de santé au sein de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (Uncam). Elle concourt ainsi, par les actions de gestion du risque ou les services en santé qu'elle met en œuvre, à l'efficacité du système de soins et au respect de l'Objectif national de dépenses d'assurance maladie (Ondam). Elle participe également à la déclinaison des politiques publiques en matière de prévention et informe chaque année ses assurés pour les aider à devenir acteurs de leur santé.

### **Contacts presse de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie :**

[presse.cnam@assurance-maladie.fr](mailto:presse.cnam@assurance-maladie.fr)

Perrine Carriau - 01 72 60 17 64

Céline Robert-Tissot - 01 72 60 13 37

Caroline Reynaud - 01 72 60 14 89



[Suivez notre actualité sur Twitter !](#)